

**DONNÉES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION AUX ASSOCIATION – ANNÉE 2020**

**Décret n°2017-779 du 5 mai 2017**

**ANNEE 2020**

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Association d'éducation populaire de l'Aube	AEPA	31284206500038	150 000 €	Subvention de fonctionnement	Annuelle	Une avance de 60 % du montant de la subvention dès signature de la convention, Le solde en juin 2020	Numéraire	Mise à disposition de locaux > 5 192 €
Institut de médecine du sport de Troyes	IMS	35022983700025	81 000 €	Subvention de fonctionnement pour la réalisation de son objet statutaire (activités de prévention, d'évaluation et de conseils à l'entraînement à destination des sportifs suivis à l'Institut) ; les salaires et les coûts de la rémunération du médecin recruté à mi-temps et les dépenses relatives au suivi médical des jeunes sportifs classés "espoir".	Annuelle	Echelonnée	Numéraire	Mise à disposition de locaux > 39 231,50 €
Rosières omnisports – section handball	ROS	39409493200016	39 340 €	- 12 840 € pour le fonctionnement ; - 26 500 € à titre de soutien pour l'équipe féminine en haut niveau.	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Football Club Métropole Troyenne	FCMT	85154378500014	29 310 €	- 9 310 € pour le fonctionnement ; - 20 000 € à titre de soutien pour l'équipe de haut niveau (nationale 3)	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Association Sainte Maure Troyes handball féminin			38 550 €	31 200 € pour le fonctionnement (7 200 € pour le fonctionnement ; 22 500 € à titre de soutien pour l'équipe féminine en haut niveau ; 1 500 € à titre de soutien pour l'équipe en U 18 7 350 € pour une subvention d'investissement (acquisition d'un véhicule)	Annuelle	Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention ;  Versement de la subvention d'investissement sur production de la facture acquittée	Numéraire	-

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Basket Club de Saint André		34965300600016	26 200 €	- 7 520 € pour le fonctionnement ; - 9 000 € à titre de soutien pour l'équipe masculine de nationale III ; - 3 000 € à titre de soutien pour l'équipe masculine en pré-nationale ; - 1 500 € pour le parrainage	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Espérance Sportive Troyes Aube Champagne	ESTAC	34046645800029	122 030 €	- 10 630 € pour le fonctionnement, - 20 000 € pour le fonctionnement de l'équipe de CFA, - 37 400 € pour le fonctionnement du Centre de formation, - 10 000 € pour les frais de fonctionnement supportés par l'Association dans le cadre de la gestion du "Pavillon numéro 8" accueillant les élèves internes du collège Marie Curie, - 23 000 € pour la surveillance et la maintenance des terrains tous temps, - 21 000 € pour l'entretien des terrains et vestiaires.	Annuelle	- une avance de 70 % du montant de la subvention dès signature de la convention, - le solde en juin 2020.	Numéraire	Mise à disposition de locaux > 35 134 €  Valorisation de trois sites : 79 963 € TTC  Salle de musculation située dans le COSEC n°3 : 500 €  Deux terrains de football tous temps et deux vestiaires (valorisation : 16 651 € TTC)  Pavillon numéro 8 : Valorisation totale de 18 110 €
Sainte Savine Basket		44986035200029	31 380 €	- 9 380 € pour le fonctionnement ; - 22 000 € à titre de soutien pour l'équipe féminine de nationale II	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Sporting Union Motocycliste de l'Aube	SUMA	30276667000038	36 500 €	- 4 500 € pour le fonctionnement ; - 12 000 € à titre de soutien pour les équipes en haut niveau ; - 20 000 € pour la subvention d'investissement (acquisition de deux motos séniors, deux motos juniors, un camion)	Annuelle	Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention ;  Versement de la subvention d'investissement sur production de la facture acquittée	Numéraire	-

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Troyes Omni sports	TOS	7803487510022	48 300 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 300 € en vue de la réalisation de son objet statutaire (fonctionnement) ;</li> <li>- 5 000 € pour l'organisation de la manifestation "Triathlon des Lacs";</li> <li>- 1 000 € pour la réalisation du « Meeting de Troyes » organisé par le TOS Natation ;</li> <li>- des subventions de parrainage de 9 500 €</li> <li>- 8 500 € pour la subvention d'investissement (achat de matériels à destination des sections d'athlétisme, de natation et de karaté)</li> </ul>	Annuelle	<p>Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention ;</p> <p>Versement de la subvention d'investissement sur production de la facture acquittée</p>	Numéraire -	
Union Nationale du Sport Scolaire de l'Aube	UNSS	77567565501661	23 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 000 € en vue de la réalisation de son objet statutaire (fonctionnement) ;</li> <li>- 3 000 € pour l'organisation du Championnat de France UNSS de Football.</li> <li>- 2 000 € pour la subvention d'investissement (achat d'équipement pour la pratique du sport partagé)</li> </ul>	Annuelle	<p>Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention ;</p> <p>Versement de la subvention d'investissement sur production de la facture acquittée</p>	Numéraire -	

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux		3881237960020	46 000 €	Réalisation de son programme culturel notamment les visites guidées du site	Annuelle	- un acompte de 50 % dès signature de la convention, - un acompte de 35 % en septembre, - le solde après les vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5	Numéraire -	
Fédération départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture – Maisons pour tous de l'Aube	FDMJC/MPT	32207569800025	92 000 €	Réalisation de son objet statutaire	Annuelle	- une avance de 60 % du montant de la subvention suivant la signature de la convention ; - le solde de 40 % en septembre	Numéraire -	
Lecture et Loisirs		37847632900032	36 000 €	Subvention de fonctionnement dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse.	Annuelle	- une avance de 50 % de son montant dès signature de la convention, - le solde après les vérifications faites par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 8.	Numéraire -	
Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière	MOPO	413135047	115 874 €	Subvention de fonctionnement	Annuelle	Avant le 30 avril 2020, 28 969 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement,  Avant le 31 mai 2020, 28 969 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement,  Avant le 30 juin 2020, 28 968 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement,  Au plus tard le 30 septembre 2020, sur présentation d'un bilan provisoire de l'exercice 2020, le reliquat de la subvention de fonctionnement.	Numéraire -	

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Groupement de Défense Sanitaire de l'Aube	GDSA	39177287800016	90 000 €	50 000 € en vue de la réalisation de son objet statutaire 40 000 € pour le programme d'éradication de la Diarrhée virale bovine (BVD) 2019-2022	Annuelle  Pluriannuelle	Versement dans sa totalité à la signature de la convention  - une avance de 50 % de son montant dès signature de la convention, - le solde après les contrôles éventuels et vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5 de la convention pluriannuelle d'éradication de la Diarrhée virale bovine (BVD) 2019-2022 signée le 10 mai 2019	Numéraire -	
Association « Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme »	CDHU	302 766 837 00025	76 250 €	Réalisation de son objet statutaire	Annuelle	- une avance de 50 % du montant de la subvention à la signature de la convention ; - le solde après les vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5	Numéraire -	
Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube	UDSPA		46 000 €	Participation au financement de l'assurance complémentaire	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire -	
Comité Départemental du Tourisme de l'Aube	CDTA	304 787 922 00026	1 200 000 €  50 000 €	en section de fonctionnement  section d'investissement	Annuelle	- 40% à la signature de la présente convention, - 30% en juillet, - 30% en novembre  Versement de la subvention d'investissement sur production de la facture acquittée	Numéraire	Moyens matériels mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées à 164 143 €.
Amicale pour le personnel de l'administration	APPA		53 000 €	Réalisation d'activités culturelles et de loisirs	Annuelle	Versement en une seule fois après la signature de la présente convention.	Numéraire	Moyens matériels et humains mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées
Comité de Gestion des OEuvres Sociales	CGOS		178 000 €	Création et le développement d'oeuvres sociales	Annuelle	Versement en une seule fois après la signature de la présente convention.	Numéraire	Moyens matériels et humains mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées à 2 342,13 € TTC + 32 893 €, soit un total de 35 235,13 €.

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
---------------------	-------	-------	---------	-----------------	--------------------	-------------------------	--------	--------------

**ANNEE 2019**

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Association d'éducation populaire de l'Aube	AEPA	31284206500038	163 000 €	Subvention de fonctionnement	Annuelle	Une avance de 60 % du montant de la subvention dès signature de la convention, Le solde en juin 2019	Numéraire	Mise à disposition de locaux > 4 248 €
Institut de médecine du sport de Troyes	IMS	35022983700025	81 000 €	Subvention de fonctionnement pour la réalisation de son objet statutaire (activités de prévention, d'évaluation et de conseils à l'entraînement à destination des sportifs suivis à l'Institut) ; les salaires et les coûts de la rémunération du médecin recruté à mi-temps et les dépenses relatives au suivi médical des jeunes sportifs classés "espoir"	Annuelle	Echelonnée	Numéraire	Mise à disposition de locaux > 32 740,47 €
Rosières omnisports – section handball	ROS	39409493200016	35 120 €	- 12 620 € pour le fonctionnement ; - 22 500 € à titre de soutien pour l'équipe féminine en haut niveau	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Football Club Métropole Troyenne	FCMT	85154378500014	27 000 €	- 7 000 € pour le fonctionnement ; - 20 000 € à titre de soutien pour l'équipe de haut niveau (nationale 3)	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Association Sainte Maure Troyes handball féminin			29 500 €	7 200 € pour le fonctionnement ; 22 500 € à titre de soutien pour l'équipe féminine en haut niveau	Annuelle	Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Basket Club de Saint André		34965300600016	26 200 €	- 6 700 € pour le fonctionnement ; - 9 000 € à titre de soutien pour l'équipe masculine de nationale III ; - 9 000 € à titre de soutien pour l'équipe masculine en prénationale ; - 1 500 € pour le parrainage	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Espérance Sportive Troyes Aube Champagne	ESTAC	34046645800029	120 500 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 100 € pour le fonctionnement,</li> <li>- 20 000 € pour le fonctionnement de l'équipe de CFA,</li> <li>- 37 400 € pour le fonctionnement du Centre de formation,</li> <li>- 10 000 € pour les frais de fonctionnement supportés par l'Association dans le cadre de la gestion du "Pavillon numéro 8" accueillant les élèves internes du collège Marie Curie,</li> <li>- 23 000 € pour la surveillance et la maintenance des terrains tous temps,</li> <li>- 21 000 € pour l'entretien des terrains et vestiaires</li> </ul>	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une avance de 70 % du montant de la subvention dès signature de la convention,</li> <li>- le solde en juin 2019</li> </ul>	Numéraire	<p>Mise à disposition de locaux &gt; 27 315,09 €</p> <p>Valorisation de trois sites : 78 428 € TTC</p> <p>Salle de musculation située dans le COSEC n°3 : 5 845 €</p> <p>Deux terrains de football tous temps et deux vestiaires (valorisation : 16 236 € TTC)</p> <p>Pavillon numéro 8 : Valorisation totale de 10 910 €</p>
Sainte Savine Basket		44986035200029	30 900 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 300 € pour le fonctionnement ;</li> <li>- 21 600 € à titre de soutien pour l'équipe féminine de nationale II</li> </ul>	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	
Tennis club de Troyes	TCT		50 000 €	Rénovation de vestiaires	Prend effet à compter de la signature pour la durée de la réalisation des investissements subventionnés et prend fin avec le versement du solde	<ul style="list-style-type: none"> <li>une avance de 50 % de la subvention suivant la signature de la convention ;</li> <li>des versements intermédiaires sur production de justificatifs de dépenses acquittées</li> <li>Le solde versé au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées rapporté au montant de la dépense subventionnable</li> </ul>	Numéraire	-
Troyes Omni sports	TOS	78034875100022	34 800 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 300 € en vue de la réalisation de son objet statutaire (fonctionnement) ;</li> <li>- 5 000 € pour l'organisation de la manifestation "Triathlon des Lacs";</li> <li>- des subventions de parrainage de 5 500 €</li> </ul>	Annuelle	Versement de la subvention de fonctionnement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Gîte Loisirs Méry	-		26 975 €	Réalisation d'un projet de ferme pédagogique	Prend effet à compter de la signature pour la durée de la réalisation des investissements subventionnés et prend fin avec le versement du solde	une avance de 50 % de la subvention suivant la signature de la convention ; des versements intermédiaires sur production de justificatifs de dépenses acquittées Le solde versé au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées rapporté au montant de la dépense subventionnable	Numéraire	-
Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux	-	3881237960020	46 000 €	Réalisation de son programme culturel notamment les visites guidées du site	Annuelle	- un acompte de 50 % dès signature de la convention, - un acompte de 35 % en septembre, - le solde après les vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5	Numéraire	-
Fédération départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture – Maisons pour tous de l'Aube	FDMJC/MP T	32207569800025	92 000 €	Réalisation de son objet statutaire	Annuelle	- une avance de 60 % du montant de la subvention suivant la signature de la convention ; - le solde de 40 % en septembre	Numéraire	-
Ligue de l'Enseignement de l'Aube	-	77555531100031	29 000 €	- <b>22 000 €</b> pour la réalisation du programme d'actions, réparties comme suit : 5 350 € pour l'action "Ciné-Ligue", 1 850 € pour l'action "Spectacle vivant", 14 350 € pour l'action "Environnement" et 450 € pour l'action "Lire et faire lire"  - <b>7 000 €</b> pour l'organisation du festival de la jeune création cinématographique amateur et professionnelle intitulé "Festival du film court de Troyes"	Annuelle	- une avance de 60 % du montant des subventions dès signature de la convention,  - le solde de la subvention pour le programme d'actions en septembre,  - le solde de la subvention affectée au festival après les vérifications faites par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5.	Numéraire	-



NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Centre pour l'Unesco Louis François	-	38905484200023	50 000 €	- 121 000 € de subvention d'investissement en vue de réaliser la numérisation du fonds artistique du Centre pour l'Unesco Louis François	Prend effet à compter de sa signature pour la durée de la réalisation des investissements subventionnés et prend fin avec le versement du solde	une avance de 50 % de la subvention dès la signature de la convention ; des versements intermédiaires sur production de justificatifs de dépenses acquittées et visés par le représentant légal de l'Association et de son trésorier ; Le solde sera versé au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées rapporté au montant de la dépense subventionnable	Numéraire	-
Lecture et Loisirs	-	37847632900032	35 000 €	Subvention de fonctionnement dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse.	Annuelle	- une avance de 50 % de son montant dès signature de la convention, - le solde après les vérifications faites par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 8.	Numéraire	-
Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière	MOPO	413135047	115 874 €	Subvention de fonctionnement	Annuelle	Avant le 30 avril 2019, 28 969 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement, Avant le 31 mai 2019, 28 969 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement, Avant le 30 juin 2019, 28 968 €, soit 25% du montant de la subvention de fonctionnement, Au plus tard le 30 septembre 2019, sur présentation d'un bilan provisoire de l'exercice 2019, le reliquat de la subvention de fonctionnement.	Numéraire	-
Groupeement de Défense Sanitaire de l'Aube	GDSA	39177287800016	90 000 €	50 000 € en vue de la réalisation de son objet statutaire 40 000 € pour le programme d'éradication de la Diarrhée virale bovine (BVD) 2019-2022	Annuelle Pluriannuelle	Versement dans sa totalité à la signature de la convention  - une avance de 50 % de son montant dès signature de la convention, - le solde après les contrôles éventuels et vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5 de la convention pluriannuelle d'éradication de la Diarrhée virale bovine (BVD) 2019-2022 signée le 10 mai 2019	Numéraire	-

NOM DU BENEFICIAIRE	SIGLE	SIRET	MONTANT	PROJET OU OBJET	CONVENTION (durée)	MODALITES DE VERSEMENTS	NATURE	VALORISATION
Association « Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme »	CDHU	302 766 837 00025	76 250 €	Réalisation de son objet statutaire	Annuelle	- une avance de 50 % du montant de la subvention à la signature de la convention ; - le solde après les vérifications réalisées par l'administration sur les justificatifs présentés conformément à l'article 5	Numéraire	-
Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube	UDSPA		46 000 €	Participation au financement de l'assurance complémentaire	Annuelle	Versement dans sa totalité dès signature de la convention	Numéraire	-
Comité Départemental du Tourisme de l'Aube	CDTA	304 787 922 00026	1 150 000 €	en section de fonctionnement	Annuelle	- 40% à la signature de la présente convention, - 30% en juillet, - 30% en novembre	Numéraire	Moyens matériels mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées à 164 143 €.
Amicale pour le personnel de l'administration	APPA		52 000 €	Réalisation d'activités culturelles et de loisirs	Annuelle	Versement en une seule fois après la signature de la présente convention.	Numéraire	Moyens matériels et humains mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées à 45 370,06 €
Comité de Gestion des OEuvres Sociales	CGOS		178 000 €	Création et le développement d'oeuvres sociales	Annuelle	Versement en une seule fois après la signature de la présente convention.	Numéraire	Moyens matériels et humains mis à disposition > Les contributions volontaires en nature estimées à 31 434,57 €